

COMMIS DE CUISINE (remplacement arrêt maladie)

Filière	Cadre d'emploi	Supérieurs hiérarchique		Groupe de fonction RI
Technique	Adjoint technique	Directrice enfance jeunesse citoyenneté	Gestionnaire REMM	
MISSIONS DU POSTE	 Participation aux missions de réception des marchandises Participation aux activités de production de repas Participation aux missions de distribution des repas Entretien des locaux et matériels de restauration 			
ACTIVITES ET TACHES PRINCIPALES DU POSTE	Rangement des n Participation au Confection des en	ux missions de réce narchandises livrées ux activités de prod trées, plateaux fromag confection des plats ch	uction de repas es et desserts, condi	

Participation aux missions de distribution des repas

Gestion du tableau de bord des températures des plats

Prise de température et renseignements

Préparation des containers pour les repas des communes extérieures, Chargé du service en salle

Suivi avec l'entreprise de contrôle des repas témoin et de l'hygiène des lieux,

Peut être amené à utiliser le véhicule de service pour des livraisons

Entretien des locaux et matériels de restauration

Chargé de nettoyer la cuisine

Chargé de nettoyer les salles de restauration et les sanitaires avec les agents de service

RELATIONS	Partenaires internes
FONCTIONNELLES	Agent qui travaille en équipe avec les agents de service et de cuisine, le gestionnaire-chef de cuisine, le cuisinier et le service périscolaire,

EXIGENCESREQUISES

- Avoir un CAP BEP de cuisine
- Connaître les règles HACCP,
- Savoir travailler en équipe,
- Être rigoureux,
- Être soigneux,
- Être organisé,
- Être dynamique,
- Être à l'écoute des enfants,
- Avoir des qualités relationnelles,

MOYENS

(HUMAINS, MATERIELS, FINANCIERS...) MIS A DISPOSITION

Horaires de travail

Fixes

Temps de travail

Temps non complet (29h30) sur 4 jours (annualisé sur 12 mois)

Moyens (Matériel-Financiers)

Vêtements de travail Matériel entretien Matériel de cuisine Véhicule de service pour livraisons

CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICE

Toujours veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Une cuisine professionnelle est un lieu où il peut y avoir des risques de chute et de brûlure. Risque pénal en cas de fautes professionnelles dans le cas de toxi-infectons alimentaires collectives générant l'intervention des services de la DDASS et de la DSV – malaise d'un convive souffrant d'allergies en cas de non-respect du projet d'accueil individualisé

REMUNERATION ET AVANTAGES

Rémunération:

Traitement indiciaire + RIFSEEP + Prime de fin d'année (selon statut)

Avantages

Repas, avantages en natures Adhésion au CNAS